

des droits dont ils frappèrent les lainages. Je constate qu'à l'avènement du gouvernement conservateur, en 1878, les cultivateurs vendaient la laine 30 cents la livre, et qu'en 1881, il n'en obtenaient plus que 25 cents. Je prie l'honorable député de Lanark de prêter l'oreille à mes paroles. En 1884, la diminution du prix de la laine s'accroît, et pendant trois années les cultivateurs n'en obtiennent en moyenne que 22 cents la livre.

En 1887, nouvelle baisse: le prix de la laine est de 20 cents, et, en 1891, il est réduit à 18½ cents. Et ce sont ceux qui détenaient alors le pouvoir qui osent venir féliciter les cultivateurs d'avoir pu vendre leur laine à des prix aussi rémunérateurs et bénéficier dans une aussi large mesure des bienfaits du régime conservateur. Pendant les cinq années qui précédèrent 1896, la laine s'est vendue 18½ cents, tandis qu'au cours des cinq années dernières du régime libéral, bien que l'on ait prétendu que le tarif de faveur fût fort préjudiciable aux conservateurs, ceux-ci en ont obtenu, en moyenne, vingt-quatre cents et demi la livre. Si les cultivateurs ne se soucient plus de la production de la laine, c'est pour l'unique raison qu'ils ont mieux à faire.

L'honorable député de Grey-est (M. Sproule) fait reproche au Gouvernement de ce qu'il s'exporte moins de laine qu'en 1896. Or, l'exportation de la laine est chose qui échappe à la compétence du Gouvernement, et les débouchés sont encore les mêmes qu'en 1896. Mais il faut que mon honorable ami de Grey-est trouve toujours quelque reproche à faire au Gouvernement actuel. A la dernière session, je l'ai entendu demander compte au Gouvernement de la ruine de deux établissements détruits par l'incendie depuis quelque vingt ou trente ans. Je ne m'étonne donc pas de ce qu'il reproche aujourd'hui au cabinet libéral de nuire aux affaires des cultivateurs.

L'an dernier, traitant la question des droits sur les laines, j'ai fait allusion à certaine fabrique de lainage de Renfrew, dans laquelle je suis intéressé. Je suis bien aise de faire savoir à mon honorable ami qu'ayant établi notre bilan, nous sommes redevables au gouvernement actuel d'une autre année de prospérité. Mon honorable collègue de Lanark-nord (M. Thoburn) dira à la Chambre que le tarif est fort contraire à l'industrie des lainages, et cependant, si préjudiciable que soit ce tarif, il paraît que mon honorable ami, qui est encore un jeune homme, a réussi à se créer dans l'industrie des lainages la jolie fortune de \$250,000, et je suis sûr—c'est du moins mon désir—qu'avant de mourir il aura vu se doubler le chiffre actuel de sa fortune.

Je m'occupe moi-même de l'industrie des lainages, et m'accommode fort bien du tarif. Mais il existe à Renfrew une autre industrie à laquelle j'ai un intérêt et qui repré-

sente le placement de cinquante ou soixante mille dollars.

Si le ministre des Finances daignait, au prochain remaniement du tarif, protéger les produits de cet établissement industriel au même degré que les lainages, j'en serais enchanté. Je ne me plains pas du tarif, mais il existe au Canada quinze ou vingt établissements où il se fabrique des articles semblables, et il conviendrait de les faire bénéficier d'une somme quelconque de protection, car il s'agit d'articles admis en franchise.

Pour terminer, qu'il me soit permis d'exprimer le vœu que le premier ministre, à titre de président, et le ministre des Finances, à celui de vice-président de la grande compagnie nationale puissent, pendant de longues années encore, diriger la marche du Canada vers sa destinée.

M. J. A. SEXSMITH (Peterborough-est): J'ai prêté l'oreille la plus attentive à l'exposé budgétaire et au long débat qui s'en est suivi. Ce n'est pas sans quelque surprise que j'ai entendu le ministre des Finances déclarer que le tarif ne serait pas modifié cette année. L'intérêt de la classe agricole exige pourtant que de nombreuses modifications y soient apportées le plus tôt possible.

L'honorable député de Renfrew-sud (M. Low) a parlé assez longuement de l'industrie des lainages. Lorsque, il y a quelque temps, mon honorable collègue de Grey-est (M. Sproule) a appelé l'attention de la Chambre sur cette industrie, c'était à en juger par l'attitude de la droite, chose dont on devait se moquer plutôt que de s'attarder à la discuter. Je suis fermement convaincu que le représentant de Renfrew-sud ne s'est jamais donné la peine de se rendre compte de l'importance de cette industrie non plus que de son heureuse influence chez d'autres nations. Je me propose, avant de reprendre ma place, de faire voir à la Chambre les excellents résultats que l'on a obtenus et que l'on obtient encore de cette industrie dans l'empire britannique et en Amérique.

Je veux commencer par traiter de l'agriculture. N'ayant point l'habitude de manier la parole et étant donnée l'importance de cette industrie, je crains fort de ne pouvoir traiter le sujet comme il convient. N'importe, je suis un cultivateur, et il n'est pas de titre dont je sois plus fier que celui-là. Je ne veux pas dire par là qu'il n'est pas d'autre état tout aussi honorable, mais il n'est pas, à mes yeux, d'état plus honorable que celui de cultivateur, du producteur des aliments de la nation.

D'après la statistique officielle, une seule des branches de l'industrie agricole a suffi, l'année dernière, pour ajouter \$432,992,100 au chiffre de la richesse de la nation; cette somme représente la valeur des moissons. Je crois pouvoir dire avec raison, que chaque dollar provenant de la culture du sol